

Mon Village

N° 13 - JUILLET 2012

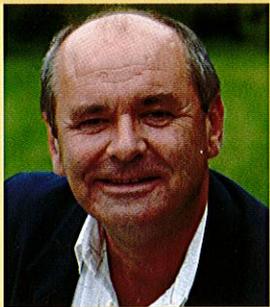


Journal d'informations de Saint-Germain-sur-Avre

Édito

Francis GAUTIER

Maire de St-Germain-sur-Avre



Après ce temps gris et très pluvieux durant toutes ces dernières semaines, qui a agi sur le moral et la santé de chacun d'entre nous, nous découvrons à nouveau l'embellissement de notre village ; en espérant que tous ces efforts seront récompensés.

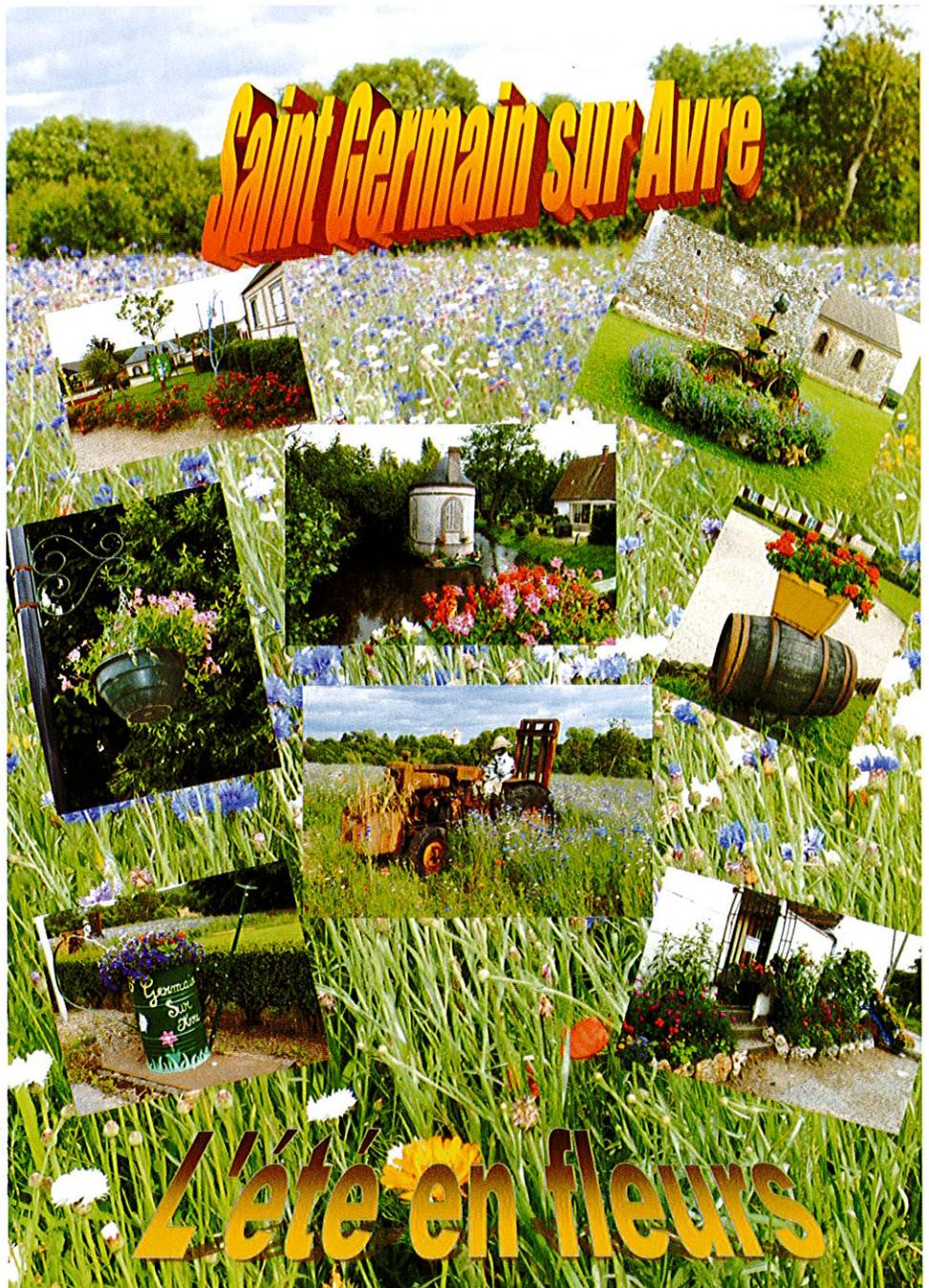
Je tiens à remercier les dons des habitants qui ont permis ces réalisations.

Je profite de cet éditorial pour vous rappeler que l'action communale est l'affaire de tous : nous sommes chacun membre d'une collectivité ; cela induit d'abord le respect envers nos voisins, et principalement lors de travaux de jardinage et bricolage en extérieur, et veiller sur les vitesses excessives, ainsi que tous les bruits qui nuisent à notre bien-être.

En commun accord avec le Conseil Général de l'Eure, je favoriserai la sécurité pour vous tous et principalement celle de nos enfants à la sortie des écoles. Un marquage au sol devra être respecté dans les prochains mois.

Sur la place de Toisley, cœur du hameau, un rond-point est prévu. Les subventions tardent à venir, mais j'espère avoir un maximum d'aides de la part de nos financeurs, afin de nous éviter une augmentation d'impôts. Soyons patients...

Très cordialement et bonnes vacances !



Saint Germain sur Avre

La Passée d'Août

Fête Rurale et Traditionnelle

de la Moisson



Le soir du dimanche 26 août, Barbecue, Buvette, Frites et en fonction du temps, le feu d'artifice qui a été annulé Le 13 juillet sera tiré en fin de soirée.

Renseignements : 0232374202/0624792566

ENTREE 4€ gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

VIE COMMUNALE

Ecole

La rentrée scolaire se fera le mardi 04 septembre 2012.

Evolution de l'effectif scolaire

Les effectifs de la rentrée 2011-2012 :
à Saint Germain sur Avre étaient de : 126 élèves.
à Courdemanche de : 76 élèves.

Les effectifs prévus pour la rentrée 2012-2013 :
à Saint Germain sur Avre seront de : 133 élèves.
à Courdemanche de : 78 élèves.

Extension de l'école et création d'une cantine

Suite au nombre croissant d'élèves au sein de notre commune et en attendant de recevoir le complément des subventions, nous portons à votre connaissance la maquette des futurs travaux. Architecte : Jean-Louis LATOUR.

Commune de Saint Germain sur Avre



Construction d'un Restaurant Scolaire, Création d'une Garderie, Extension de l'Ecole Maternelle, Rénovation de l'Ecole Primaire.

Commune de Saint Germain sur Avre



Construction d'un Restaurant Scolaire, Création d'une Garderie, Extension de l'Ecole Maternelle, Rénovation de l'Ecole Primaire.

Identification et adresse postale

Afin de faciliter la distribution du courrier, la Poste attire votre attention sur les difficultés qu'elle rencontre. Suivant les adresses, il manque le numéro de la rue ou une boîte aux lettres normalisée, conformément à la législation en vigueur (article L 2212-2 et L 2213-8).

Pêle-Mêle

Rectification : 135 colis de Noël ont bien été distribués aux anciens de notre commune.

Des nuisibles dans vos habitations : Du bruit dans vos combles, des galopades toute la nuit, des œufs qui disparaissent, des poules ou des pigeons tués, des crottes nauséabondes, des dégâts dans les placo, faux plafonds, B.A. 13, des fils électriques coupés : très certainement des fouines. A la suite de cela, ces animaux nuisibles peuvent vous occasionner des travaux importants.

Des poules, oies, dindes, canards sont retrouvés mangés ou disparus : très certainement un renard. Toutes ces nuisances sont à signaler à des piégeurs agréés par le préfet et la fédération des chasseurs de l'Eure. Il en va de votre santé et de la sécurité publique.

Diverses maladies sont transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques, et on l'ignore. (La leishmaniose, l'échinococcose alvéolaire, mortelles pour l'homme sont sans traitement à ce jour. Il est recommandé de bien laver les légumes et les fruits, sans oublier le port de gants).

Pour votre confort de vie et cela sans aucun frais de votre part, n'hésitez pas à appeler les services spécialisés au : 02.37.48.52.17 et 02.32.60.10.81

Arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF/2012-067 du 06/04/2012
Pour la consommation générale des particuliers, collectivités et entreprises, les mesures de restrictions suivantes ne sont pas applicables si l'eau provient de réserves d'eau pluviale ou d'un recyclage.

- Le remplissage des piscines privées : interdit sauf si chantier en cours.
 - Le lavage des véhicules est interdit, sauf dans les stations professionnelles, interdiction des lavages par rouleaux sauf s'ils sont en circuit fermé, ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules ayant une obligation réglementaire (sanitaires, alimentaires ou techniques) et pour les organismes liés à la sécurité.
 - Le lavage des voies et trottoirs, des terrasses et façades est interdit entre 10h et 20h.
 - L'arrosage des pelouses, espaces verts publics ou privés, terrains de sports etc... interdit entre 10h et 20h
 - Les jardins ouvriers et collectifs à caractères sociaux ainsi que pour les jardins particuliers, interdit entre 10h et 20h
- Pour les irrigations agricoles, pépinières, cultures maraîchères la consommation d'eau est réduite au strict minimum.

L'école fait son cinéma : CLAP & CAMÉRA !

Les écoliers de Saint Germain-sur-Avre et de Courdemanche ont donné un spectacle le 30 juin. Leurs institutrices ont choisi des personnages et des musiques bien ancrés dans nos mémoires : Charlot et les temps modernes, les facteurs de Tati sur leurs vélos et leurs admiratrices très "années 60", les choristes et leur entrain, un medley Claude François enthousiasmant, les pirates des Caraïbes, les Blues Brothers, et l'inoubliable West Side Story ! Bravo pour les affiches de cinéma ! A l'année prochaine pour notre plus grand plaisir et félicitations aux grands et petits !



67^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Le 8 mai 1945, c'est la fin du temps de la crainte. Grâce à tous ces hommes et femmes différents par leurs origines, leurs histoires, leurs cultures mais réunis par un idéal commun, la France a pu, après la guerre, retrouver pleinement son rang dans le concert des Nations. Des membres de vos familles ont contribué à cette Victoire. Certains d'entre eux étaient présents ce jour au côté des élus, des habitants de Saint Germain et de Saint Rémy pour commémorer la Victoire.

Village fleuri

Le village a revêtu sa parure d'été avec de nouvelles jardinières.

- Pour plaire aux abeilles et leur offrir plusieurs variétés de pollen un champ de fleurs a été semé face à l'école,
- de la place de Gaulle à la place de l'église un mur végétal a été créé ainsi qu'une décoration originale,
- sur la place de la Mairie le pressoir attend avec impatience que les pommes mûrissent,
- autour de l'église les hortensias ont été plantés, et une fontaine de fleurs les regarde grandir,



- comme les années précédentes les carrefours et les ponts sont fleuris, les lampadaires ont retrouvé leurs couleurs,
- au pied du pavillon romantique la barque et ses occupants ont repris leur place.

Un Jury passera pour apprécier vos décorations florales. Le résultat sera rendu le soir de la Passée d'Août.

Quand la garderie s'en mêle :

A l'initiative de Stéphanie, Valérie, Laurence, Karine, Marie-France, Martine, les enfants de la garderie ont dessiné et colorié des papillons, des oiseaux, des pommes "habitées". Ils les ont ensuite accrochés sur les branches des arbres peints par Patrick, Sébastien et Marcel.

Sur cette même place de Gaulle, un pressoir et un grugeoir, dons de Monsieur et Madame BOULESTEIX se sont "invités", de même qu'un tonneau et un entonnoir cadeaux de Paulette, Olivier et Pierre. Monsieur MEYER a apporté une nouvelle jeunesse à ces objets d'antan.

Sur la place de l'église, la rocaille et le parterre fleuri ont été réalisés grâce à Stéphane MARY et Jacques PLANCHENAU. Merci pour leur participation à l'embellissement de notre commune.



VIE ASSOCIATIVE

Association pour la sauvegarde du patrimoine communal

Une réunion aura lieu début septembre concernant la restauration du lavoir rue de Fontaine.

Pauvre lavoir abandonné,
Tu vas bientôt s'écrouler.
Au bord de l'Avre tu déperis.
Ah ! Si tu voyais Mère Denis !

Le lave-linge t'a remplacé.
Les enzymes t'ont tout "bouffé".
Seuls les anciens se rappellent
Combien ton eau était belle.

Les rires des jeunes lavandières,
Cela ne date pas d'hier

Ah ! si tu pouvais parler
Que de choses à raconter ...

La nuit venue sous ton toit
Les amoureux étaient rois.
Aujourd'hui, ils fixent la télé,
Et toi, tu vas en crever ...

Si l'on te sauve, mon ami,
C'est moi qui leur dirai merci !

J.J MANCHEC



Association Gamins Gamines

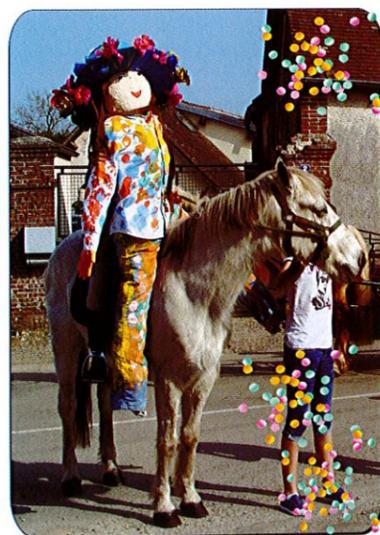
Elvira JAMET, Présidente, arrivée en fin de mandat, le poste étant vacant, un nouveau Bureau a été formé lors de l'Assemblée Générale, il se présente comme suit :

- Sabrina NOEL, présidente
- Fanny ENGEL, trésorière-adjointe
- Véronique ANSART-HEROS, présidente-adjointe
- Caroline CATRIX, secrétaire
- Karine THEOT, trésorière
- Estelle BLANCHARD, secrétaire-adjointe

Présent, Monsieur CHABROL, responsable des associations, remercie Elvira JAMET pour son dévouement, et présente ses félicitations au nouveau Bureau.

Carnaval

Le 23 Mars, il faisait grand soleil !!! et le square rue de Normandie, a été envahi par des sorcières, fées clochettes, danseuses andalouses, Spiderman, Buzz l'éclair, pirates, Carl la grenouille, princesses, clowns, indiens, danseurs disco, marins et Calamity Jane. Des mamans avaient aussi joué le jeu. Tout ce petit monde bigarré s'est dirigé ensuite vers le château d'eau. Monsieur Carnaval, juché sur le cheval Hugo, ne semblait pas trop ému quant à sa funeste fin. Un goûter attendait tout le cortège au square où les enfants s'en sont donné à cœur joie.

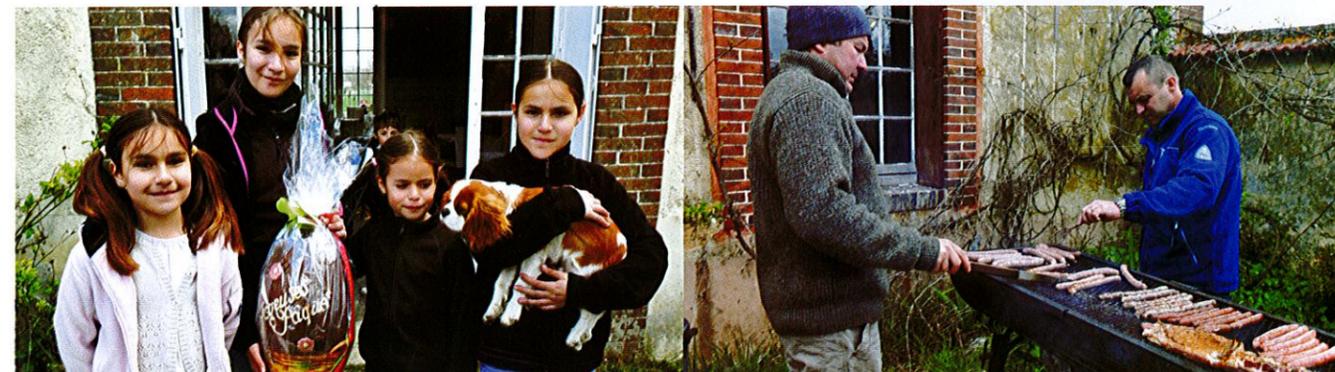


Aventures canines : Randonnée



Le 15 avril, le club "Aventures Canines" organisait sa deuxième randonnée pédestre avec un parcours très agréable. Notre quizz fut remporté par M. Lecourt pour les adultes et Florence Chabrol pour les enfants. Les organisateurs déplorent un manque de participants sur la commune. Cette promenade est ouverte à tous avec ou sans chien. A la ferme Trucy, un barbecue attendait les randonneurs.

"A l'année prochaine !"



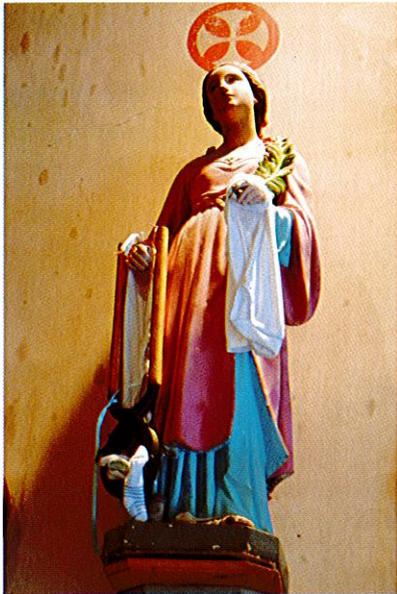
CNEAC Examen

Le 27 mai le club "Aventures Canines" a fait passer à 10 adhérents le certificat d'aptitude d'éducation sociale du chien. Les concurrents ont tous réussi le passage des différentes épreuves du protocole mis en place par la CNEAC. Félicitations à tous.

Paulette DEBRAY
Trésorière



Témoignages d'autrefois



Sainte Apolline - Patronne des nourrissons

Elle soulage les douleurs de la poussée dentaire et pour cela les mams déposent un petit vêtement porté par l'enfant.

SAINTE APOLLINE, VIERGE ET MARTYRE (9 février).

Sous l'empereur DECIUS, une grande persécution sévit à Alexandrie, contre les serviteurs de Dieu. Prévenant les édits de l'Empereur, un misérable nommé Divin, excita contre les Chrétiens une foule superstitieuse, qui, enflammée par lui devint toute altérée du sang des fidèles.

Or, il y avait à Alexandrie une vierge admirable nommée APOLLINE, déjà fort avancée en âge, et toute éclatante de chasteté, de pureté, de piété et de charité. Et, lorsque la foule furieuse eut envahi les maisons des serviteurs de Dieu, APOLLINE fût conduite au tribunal des impies. S'acharnant sur elle, ses persécuteurs commencèrent par lui arracher toutes ses dents; puis ayant allumé un grand bûcher, ils la menacèrent de l'y jeter vive si elle refusait de blasphémer avec eux. Mais dès qu'elle vit le bûcher allumé, se recueillit d'abord un instant en elle-même, puis s'échappant des mains de ses bourreaux, s'élança dans le feu dont on la menaçait, effrayant même la cruauté des persécuteurs. Eprouvée déjà par plusieurs supplices, elle ne se laissa vaincre ni par ses souffrances, ni par l'ardeur des flammes qui n'était rien en comparaison de l'ardeur allumée en elle par les rayons de la vérité.

Etat Civil

Naissances :

- Agathe MARECHAL, le 22 avril
- Amandine DUBOS BERGER, le 24 avril
- Elsa QUESNEY, le 4 mai
- Brice QUESNEY, le 4 mai
- Rafaël DELAUNAY, le 7 juin



Mariages :

- Marie COLLANGE et Stéphane GAECKLER, le 19 mai
- Annick NGUETSA SOFFACK et Jean-Robert GEORGET, le 9 Juin
- Claire LEBRETON et Bruno LETEURTRE, le 9 juin
- Laura LE GLATIN et Steven LAFOSSE, le 9 juin
- Célie TOUSSAINT et Pierre BONNOT, le 30 juin



Décès :

- Jean-Claude BIC, le 11 mai
- Claude LEBLOND, le 13 mai
- Martial MARY, le 13 juillet



Agenda

- 26 août 2012 : Passée d'Août, rue de Monthulé
- 9 septembre : Ball-trap, lieu-dit Les Cocanas, organisé par l'association des Chasseurs
- 15 et 16 septembre : les Journées du Patrimoine
- Septembre : Route des Moissonneurs, organisée par l'ASSGA
- 7 octobre : Foire à la Puériculture de 9 h à 18 h, à la salle des fêtes, organisée par Gamins-Gamines
- 13 octobre : LOTO, à la salle des fêtes, organisé par le Foyer Rural
- 13 octobre : Concert par la Chorale Ste Eve de Dreux, organisé par l'association Du Patrimoine
- 20 octobre : repas dansant d'automne, organisé par le Comité des Fêtes
- 28 octobre : Banquet des Anciens*
- 11 novembre : Banquet des Anciens Combattants
- 24 et 25 novembre : Marché de Noël
- 9 décembre : spectacle de Noël, 14 h, salle des fêtes, organisé par Gamins-Gamines
- 31 décembre : repas dansant du Réveillon, organisé par le Comité des Fêtes.

• Directeur de la Publication : Francis GAUTIER

• Rédactrice en Chef : Anne-Marie LE LAY

• Rédacteurs : Paulette DEBRAY : Patrice LECOURT, J-J. MANCHEC

• Crédit photographique : Patrice LECOURT, Françoise FEZ, Marcel CHABROL.

• Réalisation maquette et impression : Imprimerie Poutret - 02 37 42 02 31 - IMPRIM'VERT

• Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, de vos demandes ou recevoir des informations de la mairie par e-mail, n'hésitez pas à nous adresser vos coordonnées : mairie.stgermainsur-avre@wanadoo.fr - www.saintgermainsuravre.com

• Associations : pensez à nous adresser les dates de vos manifestations pour le 4^e trimestre 2012 avant le 1^{er} octobre 2012.